



COMPOST



COMPOSTAGE PROFESSIONNEL :

faites la transition vers une gestion responsable des déchets

Pourquoi composter ?

- Réduisez votre empreinte environnementale
- Valorisez votre engagement éco-responsable
- Conformez-vous aux réglementations en vigueur

Pour les petites et grandes entreprises

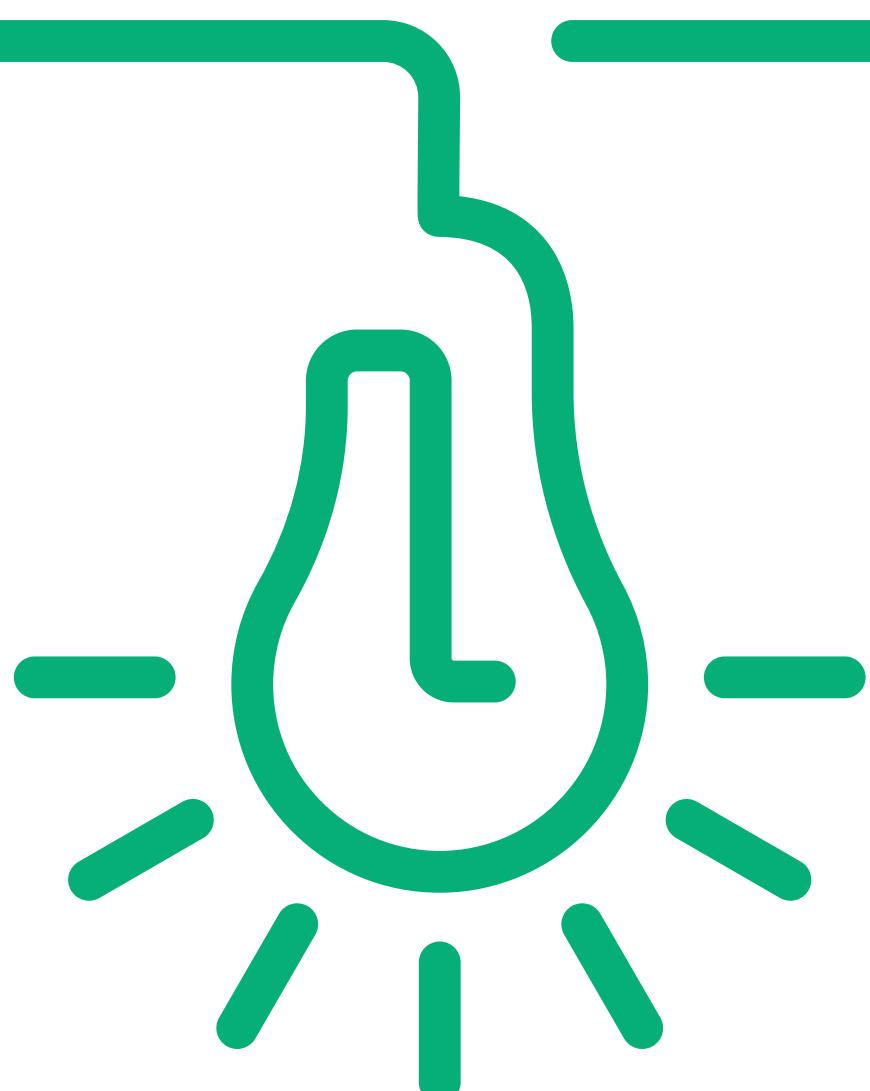
Si votre entreprise est petite vous pouvez directement commander votre composteur gratuitement sur : www.valtom63.fr sinon prenez contact avec le syndicat le plus proche pour établir un diagnostic :

PAYS DE SAINT-ELOY-SICTOM DES COMBRAILLES : 04 73 85 95 74

CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS :

- PARTIE NORD DU TERRITOIRE-SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES : 04 73 73 16 83
- PARTIE SUD DU TERRITOIRE-SMCTOM HAUTE DORDOGNE : 04 73 21 88 46

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE-SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES : 04 73 73 16 83



La CCI et le VALTOM proposent un accompagnement individuel pour aider à gérer les déchets. Ce service consiste en un diagnostic de 2 heures maximum, au cours duquel les différents postes d'émission de déchets, les actions déjà réalisées et les possibilités d'amélioration de la gestion des déchets sont analysés. Ce service est gratuit et offre de nombreux avantages :

- Se mettre en conformité avec les obligations réglementaires,
- Valoriser la démarche éco-responsable d'un point de vue marketing,
- Réduire l'impact environnemental,
- Mettre en place des préconisations à court et moyen terme.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, OU POUR EN SAVOIR PLUS, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE CONSEILLER CCI : ARNAUD PETIT, ARNAUD.PETIT@PUY-DE-DOME.CCI.FR | 06.58.24.30.17